



## La Confluence, patrimoine naturel et lieu d'exception

*Ce que l'inter-  
communalité  
fait pour vous*

*P. 4 et 5*

*Les événements  
pinsaguelois  
en images*

*P. 8 et 9*

*La réserve  
naturelle  
régionale*

*P. 10 et 11*

# DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2014, 19h

## I) Autorisation budgétaire par anticipation au budget primitif 2015

Afin de ne pas interrompre le paiement des créanciers de la commune, le conseil municipal a voté la reconduction de certains crédits en attendant le vote du budget primitif.

*Vote: 19 pour, 4 contre*

## II) Avenant n° 1 à la convention de mandat pour la réhabilitation du château Bertier

Le marché de maîtrise d'œuvre des travaux sur le château Bertier a dû être précisé sur deux points: le phasage des travaux et l'enveloppe globale de rémunération du maître d'œuvre.

*Vote: 19 pour, 3 abstentions, 1 contre*

## III) Mise à jour du plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a été mis à jour pour tenir compte des élections municipales et des

changements dans le personnel de la mairie.

*Vote à l'unanimité*

## IV) Désignation des délégués des communes au sein des 5 commissions communautaires

Le Conseil Municipal a désigné ses représentants au sein des cinq commissions de la Communauté d'agglomération du Muretain.

*Vote: 19 pour, 4 abstentions*

## V) Révision simplifiée du PLU

Pour permettre l'implantation d'une activité de maraîchage.

*Vote à l'unanimité*

## VI) Demande de subvention au Conseil Général pour la rénovation du parc informatique des services communaux

Le conseil municipal a demandé la subvention au Conseil Général à son taux maximum.

*Vote à l'unanimité*

## VII) Désamiantage et démolition du préfabriqué des services techniques et des écoles.

Approbation du projet et demande au titre de 2015 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le Conseil Municipal a décidé les travaux sur le préfabriqué des écoles et des services techniques, et sollicité une subvention pour ces travaux auprès de l'État.

*Vote à l'unanimité*

2 >

Les conseils municipaux sont publics: chacun peut y assister librement. Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet de la mairie: [www.mairie-pinsaguel.com](http://www.mairie-pinsaguel.com)

### Une directrice générale des services à Pinsaguel



Après le départ pour raisons personnelles de Julien Garinet et l'intérim de Charlotte Sudaka, Florence Breton est la nouvelle directrice générale des services de notre commune.

Après des études en Sciences économiques à Toulouse, puis à Paris, elle s'est dirigée vers une spécialisation en Finances publiques.

Elle occupait depuis 2009 le poste d'attachée des juridictions financières à la Chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Suite aux attentats qui ont endeuillé la France les 7 et 9 janvier, le Maire a tenu à se rendre dans les écoles pour dire aux élèves qu'ils ne devaient pas avoir peur, qu'ils devaient se sentir protégés et, qu'au-delà de leurs différences, ils devaient tous se sentir égaux en droits et en devoirs devant les lois de la République.

Journal d'information municipal édité par la ville de Pinsaguel.  
Tél. : 05 61 76 29 88. Fax. : 05 61 72 19 26. [contact@mairie-pinsaguel.com](mailto:contact@mairie-pinsaguel.com)  
[www.mairie-pinsaguel.com](http://www.mairie-pinsaguel.com)

Directeur de la publication: Jean-Louis Coll. Remerciement à l'association La Boîte à images pour son concours à l'illustration du bulletin municipal.

Conception, réalisation: In extenso, Canens. 05 61 90 29 15.

Photographie de couverture : © SMEAG/Didier Taillefer



L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel respecte les normes pour l'environnement.



Nous le vérifions dans notre vie quotidienne, Pinsaguel n'est, pas plus que les communes voisines, sur une île déserte: la majorité d'entre nous travaille, fait ses achats, accède à des soins médicaux spécialisés dans une autre commune, notamment à Toulouse.

Deux notions créées par l'Insee il y a 20 ans en rendent bien compte: le bassin de vie (le territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants) et l'aire urbaine (un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, offrant plus de 10000 emplois). Preuve que, si nous nous identifions à une commune, la vie quotidienne de la très grande majorité d'entre nous s'organise dans des espaces plus larges. De façon complémentaire, une part importante des services offerts à la population ne provient pas de la seule action communale: l'évolution des techniques et le souci de « mieux faire à plusieurs ce que l'on ne ferait pas ou que l'on ferait moins bien en restant seul » ont fait de l'intercommunalité la règle de toutes les communes françaises.

« Mieux faire à plusieurs ce que l'on ne ferait pas ou moins bien en restant seul. »

Appartenir à une intercommunalité, c'est transférer des compétences jusqu'ici exercées dans la commune vers une structure au sein de laquelle le pouvoir de décision devra être partagé. Ainsi, une part importante des décisions qui s'appliquent aujourd'hui dans toute commune

est le fruit de négociations avec les voisins dont elle partage les contraintes et les projets. Laisser croire qu'il pourrait en être autrement est soit se tromper d'époque, soit nier les réalités.

**Jean-Louis Coll, maire de Pinsaguel**



Avec plus de 80000 habitants, la Communauté d'agglomération du Muretain est, aux portes de Toulouse, la première Communauté d'agglomération de la Haute-Garonne.

Elle exerce pour le compte de ses 16 communes membres une gamme de services particulièrement étendue: restauration scolaire, petite enfance, activités périscolaires, développement économique, aménagement du territoire, habitat, voirie, gestion des déchets, transports publics... L'évolution prévisible de la législation porte à penser que dans les années qui viennent de nouvelles compétences, comme le Plan local d'urbanisme intercommunal, s'ajouteront à cette liste.

Pour avancer dans cette voie d'une plus grande complémentarité, d'une plus grande cohérence et d'une plus grande solidarité entre ses membres, la CAM travaille à la réalisation d'un « Projet de territoire » qui servira de feuille de route à l'action qu'elle conduira avec les communes qui la composent pour les 6 années à venir. Expression d'une vision et d'une ambition partagées pour l'ensemble de notre territoire, ce projet en cours d'achèvement donnera à la CAM et à ses 16 communes les moyens de maîtriser l'avenir au travers d'une acceptation concertée des contraintes et des attentes de chacun.

« Une plus grande complémentarité, une plus grande cohérence et une plus grande solidarité. »

**André Mandement,**  
**Président de la Communauté d'agglomération du Muretain**

## Ce que l'intercommunalité fait pour vous

*Pour les Pinsaguelois, faire partie de la CAM et plus largement du bassin de vie toulousain, c'est partager, mutualiser, échanger dans tous les domaines, pour toutes les familles. Ces services sont rendus au quotidien ou plus ponctuellement, de façon visible ou non, dans un projet de territoire qui doit assurer à chacun un accès plus simple et plus libre à tous les services.*

### Petite enfance

La CAM intervient dans la vie des petits Pinsaguelois dès l'âge de 10 semaines. Les 15 places de la crèche Tom Pouce qui accueille également les tout-petits de Roquettes sont gérées par ses services depuis 2004. Elle est également le référent des 19 assistantes maternelles de la commune.

### Enseignement musical

L'enseignement musical est géré par le SIVU, école de musique qui regroupe les communes de Pinsaguel, Portet-sur-Garonne et Roquettes. Cette association permet d'accueillir 330 élèves qui pratiquent une dizaine d'instruments différents sous l'œil de 15 professeurs.

### Périscolaire

Le Clae devenu ACEM, Accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs, est également géré par la CAM, c'est grâce à la mutualisation des personnels et des compétences que peuvent être proposées aux enfants des activités de qualité.

### Restauration scolaire

Ce sont les cuisines de la CAM qui réalisent les repas des écoles pinsagueloises. Chaque année, elles transforment 600 tonnes de denrées alimentaires en près de 1 million de repas qui sont ensuite livrés dans les écoles de tout le territoire.

### Atsem

Le personnel Agent territorial spécialisé des écoles maternelles est présent sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. La mutualisation au sein de la CAM permet notamment d'avoir un pôle de 5 Atsem « volantes » qui effectuent au quotidien des remplacements sur tout le territoire.

### Prévention de la délinquance

À travers le CISPD, Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, les communes de Portet-sur-Garonne, Roquettes, Pins-Justaret, Saubens, Villate, Labarthe-sur-Lèze, Eaunes et Pinsaguel échantent et définissent la politique de tranquillité publique et mettent en œuvre sur le terrain les dispositions les plus adaptées aux problèmes rencontrés grâce à l'expertise de professionnels comme la gendarmerie.

### Aide sociale, SIAS, entretien ménager

Les différents acteurs du service public, Syndicat intercommunal d'action sociale, Maison des solidarités du Conseil Général... accompagnent le Centre communal d'action sociale dans l'aide et l'accompagnement des personnes fragiles. C'est là encore la mutualisation des ressources qui permet d'apporter des réponses concrètes et rapides.



### Électricité

L'éclairage public de Pinsaguel est géré par le SDEHG, Syndicat départemental de l'électricité de la Haute-Garonne, il assure l'entretien du réseau et des installations.

### Voirie et aménagement du territoire

Ce sont les agents de la CAM et des communes qui ont la responsabilité de l'entretien de la voirie communale. Pour les travaux, la CAM dispose d'un bureau d'études qui regroupe les différents marchés du territoire, les négocie et suit les travaux. Le financement reste de la responsabilité des budgets de chaque commune; celles-ci versent au budget de la CAM les ressources nécessaires au financement de leurs travaux.

### Eaux

Les eaux de Pinsaguel sont gérées en communauté par deux syndicats mixtes, le Sivom du Confluent Garonne-Ariège pour les eaux usées et l'Assainissement et le Sivom de la Plaine Ariège-Garonne pour l'eau potable.

### Emploi-formation

La Maison commune de l'Emploi et de la Formation de Portet-sur-Garonne travaille en complément du Pôle Emploi et apporte des réponses de proximité en matière d'offres de formation.

### Déchets

La collecte des déchets est gérée elle aussi par la CAM, déchets ménagers, tri sélectif, récup'verre, bornes textiles. La mutualisation permet l'optimisation du service et des économies substantielles comme celle des marchés de traitement des déchets qui entraîne une économie de 250 KE sur 4 ans. La taxe sur les déchets est prélevée par la CAM (TEOM), elle a baissé en 2014. La CAM gère également la déchetterie de Labarthe-sur-Lèze.

### Habitat

L'habitat est une compétence obligatoire de la CAM qui gère les capacités d'accueil de chaque commune via le PLH. Elle s'attache à homogénéiser la mixité sur le territoire, habitat social, accueil des personnes âgées ou handicapés et des gens du voyage. Elle apporte de l'aide contre la précarité énergétique et pour la rénovation de l'habitat ancien, la création prochaine d'une Maison de l'Habitat regroupera au sein d'un même organisme tous les services concernés.

### Transports

Les transports sur la commune sont gérés par Tisséo qui organise et coordonne tous les transports de l'agglomération toulousaine. La CAM a, elle, mis en place le réseau gratuit TAMtam (désormais en régie chez Tisséo) qui propose aujourd'hui 323 arrêts sur l'ensemble du territoire. La Région, garde la maîtrise des deux gares du territoire: Portet-sur-Garonne et Pins-Justaret.

Chacune des communes de l'agglomération toulousaine participe de cette entraide que la baisse des subventions de l'État va rendre de plus en plus vitale. Des initiatives intercommunales de plus en plus fréquentes visent à faciliter la vie de chacun, notamment dans le domaine des loisirs. Par exemple, depuis deux ans Pinsaguel

s'est associé à Lacroix-Falgarde et à Saubens pour créer une grande école de football, Confluent-Lacroix-Saubens-Pinsaguel. Dans le domaine du patrimoine, la création prochaine de la réserve naturelle régionale réunira de Toulouse à Venerque les communes et intercommunalités riveraines de l'Ariège et de la Garonne.

# SE DÉPLACER dans l'agglomération toulousaine

*Comme pour toutes les métropoles françaises, se déplacer dans l'agglomération toulousaine est devenu, en particulier aux heures de pointe, une vraie difficulté. Certains accusent l'urbanisation. Le développement de l'urbanisation en est-il la cause ?*

En croissance économique et démographique continue, l'agglomération toulousaine doit accueillir 30 000 habitants supplémentaires par an. Face à cette contrainte d'accueil, c'est moins l'urbanisation qui est en cause que l'étalement urbain allié à un déficit de transports publics: en 2013, 60 % des 3,8 millions de déplacements quotidiens s'effectuaient en voiture, 14 % en transports collectifs (trains, bus et métro). Depuis 2004 les déplacements quotidiens ont augmenté de 600 000 personnes.

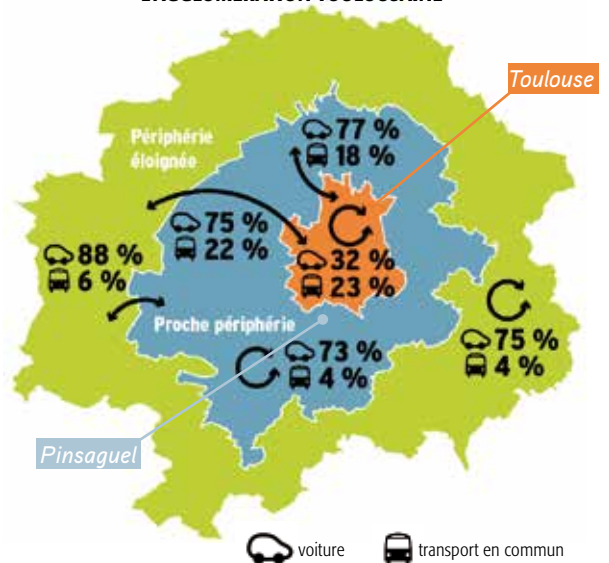
Le trafic automobile quotidien à l'intérieur de la première couronne et vers Toulouse s'élevait à 1,3 million de véhicules/jour en 2013. À titre d'illustration, au rond-point de Pins-Justaret, il a augmenté de 6 000 véhicules/jour entre 2004 et 2013.

C'est donc moins la poursuite de l'urbanisation qui est la cause des embouteillages dans la première couronne de l'agglomération toulousaine que l'insuffisance de l'offre de transports publics: si la ville-centre est bien desservie, la périphérie l'est beaucoup moins, ce qui entraîne l'augmentation du trafic automobile.

Dans ce contexte, Pinsaguel est une des communes les mieux desservies de la CAM en matière de transports publics puisqu'elle bénéficie du réseau Tisséo, des navettes de la CAM et de la desserte des gares ferroviaires de Pins-Justaret et de Portet, toutes deux à moins de 10 minutes à vélo.

Les avantages de cette bonne desserte sont contrebalancés par deux facteurs qui n'ont rien à voir avec l'urbanisation de la commune: l'explosion de l'urbanisation au sud en direction de l'Ariège et dans la vallée de la Lèze (43 000 véhicules/jour en 2013 au rond-point de Pins-Justaret) et le fait que Pinsaguel s'est, au cours de son histoire, développé comme un village-rue de transit. De plus, on ne peut accéder à son

FLUX ET MODES DE DÉPLACEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE



centre que par un pont à une chaussée double sens et après avoir franchi trois feux, ce qui peut donner à certaines heures de pointe un sentiment de saturation. Cette impression de saturation n'a cependant rien à voir avec l'évolution de l'urbanisation de Pinsaguel qui demeure la plus modeste de la première couronne sud de l'agglomération toulousaine.

Pour améliorer les conditions de déplacement dans l'agglomération toulousaine, les perspectives les plus sérieuses portent d'une part sur l'amélioration de l'offre de transports publics (bus et trains), d'autre part sur la montée en puissance des modes de transports alternatifs à la voiture comme le développement des pistes cyclables autour des gares et le covoiturage.

Dans le cadre de sa compétence Transport, la CAM travaille sur ces pistes complémentaires.

Sources : Enquête Ménages-déplacements réalisée par Tisséo en 2013.

**JACQUES ENGRAND, DIRECTEUR DU SMEAT,  
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE**

*Qu'est-ce que le SMEAT et le SCOT? À quelles nécessités répondent-ils?*

Le SCOT de la Grande Agglomération toulousaine est un document de planification qui couvre 114 communes, dont Toulouse, et qui vise à harmoniser leurs actions (communes, intercommunalités...), en tenant compte des tendances prévisibles, à cette échelle, pour les quinze ou vingt ans à venir. Il est élaboré, puis suivi par un organisme, le SMEAT, composé d'élus représentant les différentes parties du territoire. Il est présidé depuis juin 2014 par Jean-Luc Moudenc; la CAM y est représentée par sept délégués.



*Quels sont les grands défis que l'urbanisation de l'agglomération toulousaine doit relever?*

Notre grand territoire se caractérise par une forte dynamique démographique et une assez bonne santé économique; mais il faut être attentif à maintenir les conditions de cette dynamique et à faire en sorte qu'elle bénéficie au plus grand nombre. Ceci demande: de préserver la qualité de vie quotidienne

(temps de déplacement, cadre de vie), de rester attractif (vis-à-vis des entreprises, notamment), de ne pas gaspiller les ressources naturelles (espaces agricoles et naturels, qualité de l'air, conditions climatiques) et d'optimiser les investissements publics.

*Quelles conséquences pour une commune comme Pinsaguel? Puisque le développement*

**harmonieux du territoire est une chance mais aussi une responsabilité de tous, chaque commune doit y prendre sa part à proportion de sa taille, de son niveau d'équipement et en fonction de son environnement.**

Le SCOT donne donc un cadre, avec des orientations et des objectifs, qui doivent ensuite être pris en compte localement, notamment par chaque PLU.



**LES COMMISSIONS:  
travail en concertation**

**La CAM a créé 5 commissions communautaires auxquelles participent toutes les communes au prorata de leur nombre d'habitants. À Pinsaguel, un représentant dans chacune des commissions a été désigné lors du dernier Conseil Municipal, il portera la voix de la commune lors de ces commissions et rendra compte des échanges et des idées exprimées.**

**COMMISSION DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL:** aménagement, économie, transports. Lucien Casellato

**COMMISSION CADRE DE VIE:** petite enfance, restauration scolaire, piscines. Marie Tricot

**COMMISSION COHÉSION SOCIALE:** politique de la ville, insertion, habitat. Sophie Chapelle

**COMMISSION AGENDA 21:** développement durable. Nathalie de Gaujac

**COMMISSION FINANCES ET SERVICES RESSOURCES:** informatique, ressources humaines et administration. Jean-Marc Clerc

Cérémonie du 11 Novembre.



Exposition sur la Première Guerre mondiale.



Entre Dos Aguas en concert à la salle des fêtes le samedi 29 novembre.







*Repas des aînés.*



*Marché aux jouets solidaire.*



*Spectacle de Noël des enfants.*

## LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE : bientôt une réalité

*On en parle depuis déjà quelque temps, la RNR Garonne-Ariège sera bientôt une réalité. Conçue pour valoriser et protéger l'exceptionnel lieu patrimonial qu'est la confluence de la Garonne et de l'Ariège, elle représente 600 hectares sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres, de Venerque à Pinsaguel, jusqu'à l'entrée de Toulouse.*

10 &gt;

Située entre Venerque et Toulouse sud, la RNR réunit une quarantaine de propriétaires, privés ou publics.

Elle prend en compte les berges, la ripisylve (l'ensemble des formations boisées, buissonnantes ou herbacées sur les rives d'un cours d'eau), les milieux terrestres et aquatiques de la plaine d'inondation de l'Ariège et de la Garonne, ainsi que les coteaux molassiques (constitués de roches sédimentaires) et certains vallons boisés en rive droite. Elle englobe plusieurs ramiers en aval et en amont de la confluence.

On n'y relève pas moins de 500 espèces végétales : des saules blancs, des aulnes, des frênes, plusieurs variétés de chênes, jusqu'à une plante carnivore appelée utriculaire. Côté espèces animales, il est difficile d'être exhaustif : on y trouve entre autres des hérons pourprés, des aigles bottés, les grands-ducs d'Europe, plusieurs espèces de poissons migrateurs...

### LA RNR SUR LE TERRITOIRE DE PINSAGUEL

Pour Pinsaguel, la RNR intègre essentiellement l'ensemble de la berge rive gauche de l'Ariège constitué soit du domaine public fluvial, soit de terres communales (aucun propriétaire privé n'ayant pris d'option d'intégration). L'acquisition du château Bertier aura permis de verser ses espaces boisés dans le périmètre de la réserve. Au total, ce sont 80 hectares pinsaguelois qui font partie de la réserve.



## QU'EST-CE QU'UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE ?

La création de réserves naturelles régionales est une compétence des Régions depuis 2007. Elles visent à protéger, gérer et faire découvrir un site tout en maintenant les activités économiques compatibles avec ses enjeux écologiques. Elles sont placées sous la compétence du Conseil Régional, sous la tutelle des services environnement des Régions.

## POURQUOI LA RNR GARONNE-ARIÈGE ?

La confluence Garonne-Ariège est un lieu d'exception en termes écologiques et biologiques. Il représente un intérêt régional, voire national, original au plan paysager. La création de la RNR permet un renforcement des capacités de protection et de gestion (mobilisation de compétences, de réseaux scientifiques et de moyens d'étude notamment); une labellisation « Reconnaître » et « Faire connaître » (une orientation forte affirmée dans les documents d'urbanisme); une amélioration de la gouvernance (en particulier la mise en place d'un engagement mutuel et contractuel entre les différents acteurs pour ramener la somme des intérêts particuliers à un intérêt général profitable à tous); et enfin des moyens financiers régionaux.

### DES ARBRES POUR L'AVENIR

Jeudi 8 janvier dernier, une quarantaine de bénévoles de l'association Caminarem et de l'association Arbres et Paysages d'Autan a planté près de 600 végétaux, dont une trentaine d'arbres d'essences variées, sur les bords d'Ariège entre la station de pompage et le pont de fer. Ces plantations agrémenteront la rive, mais permettront également de la stabiliser et de l'enrichir.



### Un œil sur l'environnement



À la médiathèque jusqu'à la fin du mois de février, l'exposition « Confluences entre regards & paysages » poursuit la démarche participative mise en place pour cet observatoire.



© SMEAG/Didier Taillefer

En effet, il s'est agi, dès le départ, d'impliquer les habitants, propriétaires, collectivités, en recueillant auprès d'eux des clichés anciens via un appel à participation, puis d'organiser des ateliers de reconduction photographique pour les sensibiliser au principe d'observatoire.



En cela, cet outil se démarque des approches plus techniques, confiées uniquement à des professionnels.

# La mairie se dote d'un nouveau site Internet

*Le site de la Mairie étant déjà ancien, une toute nouvelle version verra le jour en février. Un site plus moderne, avec une version mobile, une navigation plus simple et plus conviviale.*

12 >



## EN UN CLIC

En haut de la page, la rubrique « En 1 clic » permettra l'accès aux informations traditionnellement les plus consultées : état civil, annuaires, plan de ville...



## MAIRIE

Actualités, conseils municipaux, être citoyen



## CADRE DE VIE

Découvrir Pinsaguel, équipements, activités économiques



## AU QUOTIDIEN

Démarches, vie pratique



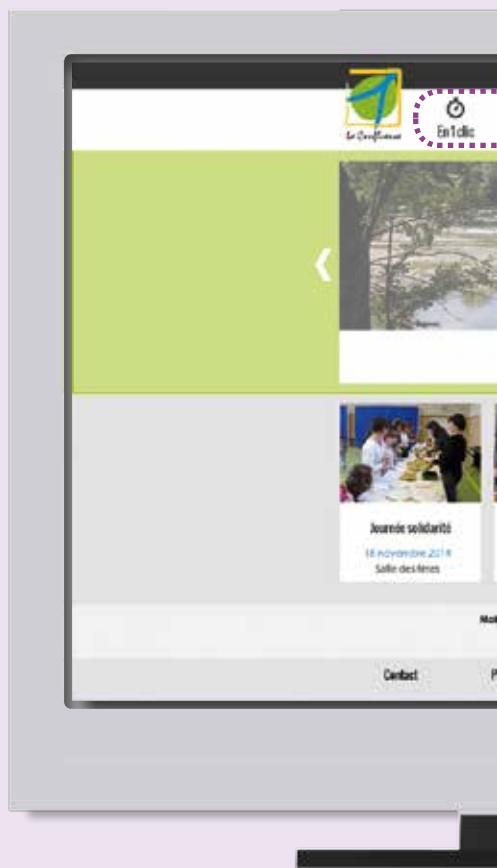
## VERSION MOBILE

Le site de la mairie sera accessible depuis un smartphone ou une tablette, il permettra notamment d'accéder en temps réel aux informations relatives à la circulation des bus.

## COVOITURAGE

Le site de la mairie aura un accès direct aux services de covoiturage de Tisséo et de la CAM.

COVOITURAGE



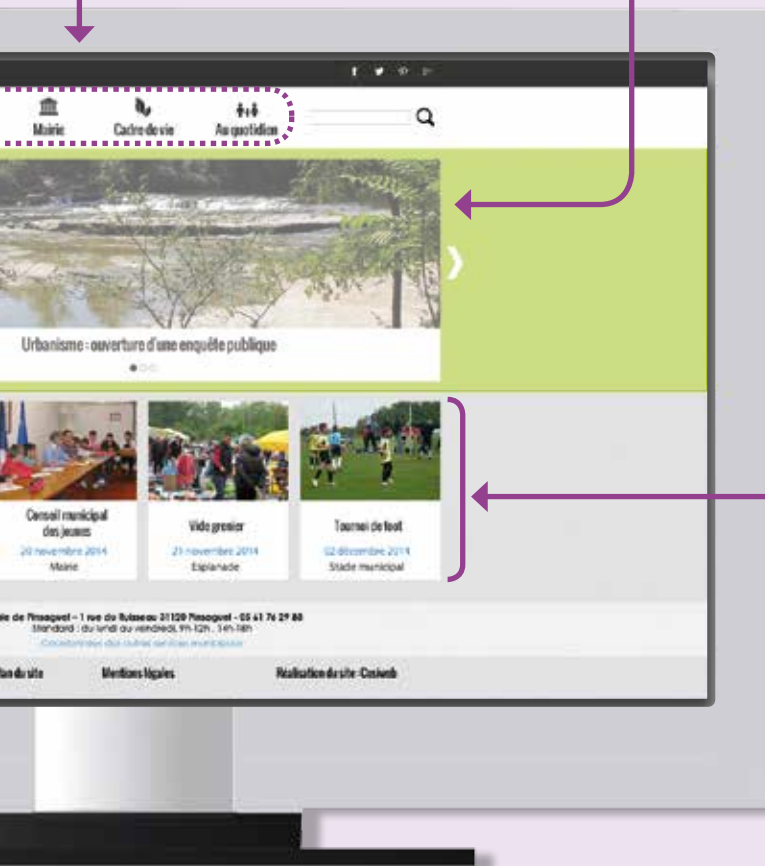
### REPRISE DES COURS D'INFORMATIQUE

Très prochainement, à l'initiative du Club des aînés, les cours d'informatique seront reprogrammés pour permettre à celles et ceux qui ne sont pas familiers de cette technologie de ne pas se sentir exclus de son usage.



### ACTUALITÉ

Le bandeau principal permettra d'accéder aux derniers dossiers d'actualité. En cliquant dessus, l'internaute pourra lire les infos, consulter des images ou des vidéos.



### KIOSQUE

En bas de l'écran, un agenda sous forme de kiosque présentera les événements à venir en images. Il renverra aux informations des différentes associations.



### APPEL AUX ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS DE PINSAGUEL

Afin de mettre en ligne des informations complètes et à jour concernant vos activités, nous vous remercions de bien vouloir envoyer par e-mail ([contact@mairie-pinsaguel.com](mailto:contact@mairie-pinsaguel.com)) les informations suivantes :

- nom exact de votre association, entreprise ou commerce;

- nom du président/dirigeant;
- numéros de téléphone (seront mis en ligne);
- e-mail;
- adresse postale;
- site Internet;
- activité, description.

# UN PARTENARIAT pour la période des fêtes

*Courant novembre, nous avons vu notre village s'égayer de petits sapins décorés. Cette heureuse initiative est le fruit d'une action concertée entre la CLAP, la mairie et le CIJ (Centre Initiative Jeunes).*

En effet, sous l'impulsion de la CLAP, association des Commerçants, Libéraux, Artisans et Professionnels, sapins et décorations ont été achetés et distribués aux professionnels du centre du village afin de favoriser la fréquentation des commerces.

Des employés municipaux ont assuré la distribution des sapins devant chaque magasin du centre du village. Les jeunes du Centre Initiative Jeunes les ont décorés, laissant ensuite à chaque commerçant le soin d'en compléter l'embellissement à son goût. Chacun y trouve avantage: les commerçants améliorent l'attractivité de leur boutique, les jeunes bénéficient en contrepartie de leur travail d'un séjour au ski en février et les Pinsaguelois trouvent un village paré aux couleurs des fêtes. Une initiative à poursuivre et à approfondir



*Les sapins répartis devant chaque commerce et décorés.*

## Les projets de la CLAP

L'association CLAP est animée par un bureau dynamique et à l'écoute de chaque professionnel. Plusieurs projets sont en cours:

- accueil des nouveaux professionnels arrivés sur Pinsaguel;
- création d'un blog pour mettre en commun, expérience, entraide, information avec offres de stage ou de contrat de travail pour les remplacements durant les vacances...



*De gauche à droite: Caroline Toulze Martin, Noël Hasquenoph et Françoise Rivals.*

- dans la continuité des rencontres du 12 juin et du 27 novembre 2014, pause gourmande le 22 janvier 2015 pour partager la galette des rois, échanger les vœux et définir les objectifs et actions futures.

### Nouveaux professionnels

Bienvenue à :

- Marie et Marius Fourcade qui reprennent et rénovent la pharmacie,
- Floriane Ranzini du salon Marylou Coiffure,
- Nathalie Philippe-Trémolet (avocate),
- l'agence Immobilière Brique et Pastel,
- la carrosserie Stuart Motor dans la zone de La Bruyère,
- au nouveau Centre de kinésithérapie mère-enfant

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- › Chiara MAUFROY  
Née le 18 septembre 2014
- › Coraline WAETERAERE  
Née le 23 septembre 2014
- › Émeline TOUZÉ LEMOINE  
Née le 26 octobre 2014
- › Adam PAILLAS  
Né le 5 novembre 2014
- › Tom LOUVRADOUX  
Né le 13 novembre 2014
- › Valentine MARTIN  
Née le 28 novembre 2014
- › Léna DUCHEMANN  
Née le 4 décembre 2014
- › Lily POIRET  
Née le 24 décembre 2014

### MARIAGES

- › Yannick LE GOFFE  
et Sabrina BENETTI  
Le 27 septembre 2014
- › Yohann LUBERT  
et Julie MINA  
Le 11 octobre 2014
- › Pierre BOURNET  
et Nipaporn NARONGPLEAN  
Le 13 décembre 2014

### DÉCÈS

- › Monsieur LE SCOUL Maurice  
Décédé le 1<sup>er</sup> octobre 2014
- › Madame PICHON Jacqueline  
Décédée le 24 octobre 2014
- › Monsieur LAVILLE Guy  
Décédé le 12 novembre 2014
- › Monsieur MAESTRE Manuel  
Décédé le 30 novembre 2014
- › Monsieur PUJOL André  
Décédé le 7 décembre 2014

### Permanence de Mme Trémolet, avocate

Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous (téléphoner à la mairie : 05 61 76 29 88), soit les : 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 24 juillet. Pas de permanence au mois d'août. 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre, 19 décembre.

### Permanence de Christophe Borgel, député de Haute- Garonne

De 16 heures 30 à 18 heures en Mairie les mercredis : 14 janvier, 4 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

### Ludothèque Planning 2015

Les vendredis suivants de 9h45 à 11h45 :

- › Janvier : 16 et 23
- › Février : 6, 20 et 27
- › Mars : 6, 13 et 20
- › Avril : 3, 10 et 24
- › Mai : 22 et 29
- › Juin : 5, 12, 19 et 26
- › Juillet : 3
- › Septembre : 4, 11, 18 et 25
- › Octobre : 2, 9 et 16
- › Novembre : 6, 13, 20 et 27
- › Décembre : 4, 11 et 18.

### Déchets verts Planning 2015

- › Les mercredis : 7 janvier, 11 février, 18 mars, 8 avril, 29 avril, 20 mai, 3 juin, 17 juin.

### Collecte des encombrants Planning 2015

- › mardi 10 mars
- › mardi 2 juin
- › mardi 8 septembre
- › mardi 24 novembre

### PHARMACIES DE GARDE

- 1<sup>er</sup> février › Pharmacie de la Croix Blanche, 1, rue Jean-Monnet, Eaunes, 0561087686
- 8 février › Pharmacie du Pastel, 10, place Vincent-Auriol, Labarthe-sur-Lèze, 0561086708
- 15 février › Pharmacie du Fort, 208, place du Fort, Labarthe-sur-Lèze, 0562234199
- 22 février › Pharmacie Pajot, centre commercial Verte Campagne, Lacroix-Falgarde, 0561762409
- 1<sup>er</sup> mars › Pharmacie Treilhou, 18, rue de l'Oratoire, Lagardelle-sur-Lèze, 0561081666
- 8 mars › Pharmacie Dhers, 42, rue République, Nailloux, 0561813039
- 15 mars › Pharmacie Labatut, 38, rue Sainte-Barbe, Pins-Justaret, 0561762662
- 22 mars › Pharmacie Davasse, centre commercial la Croisette, Pins-Justaret, 0562206820
- 29 mars › Pharmacie de Pinsaguel, 66, rue d'Andorre, Pinsaguel, 0561720173
- 5 & 6 avril › Pharmacie Lagorsse, 3, rue Principale, Portet-sur-Garonne, 0561720122
- 12 avril › Pharmacie Carton, place de la République, Portet-sur-Garonne, 0561720032
- 19 avril › Pharmacie Gayral & Kahn, 8, chemin des Genêts, Récébedou, Portet-sur-Garonne, 0562200951
- 26 avril › Pharmacie Rigal, 3, rue des Écoles, Roques-sur-Garonne, 0561721281
- 1<sup>er</sup>, 3 & 8 mai › Pharmacie Piquemal, 45, rue Clément-Ader, Roquettes, 0561722290
- 10 & 14 mai › Pharmacie Demoux, 136, route de Narbonne, Venerque, 0561085002
- 17 mai › Pharmacie Bat & Periole-Ferre, 1, avenue du Mont-Frouzi, Venerque, 0561085035
- 24 & 25 mai › Pharmacie du Lauragais, 2, avenue du Lauragais, le Vernet, 0561080736
- 31 mai › Pharmacie de la Madeleine, 4, route de Toulouse, Auterive, 0561506162
- 7 juin › Pharmacie Mons, 2, bd Jules-Guesde, Auterive, 0561506405
- 14 juin › Pharmacie Ropars, 18, route de Toulouse, Auterive, 0561502610

## JANVIER

**Du 12 janvier au 21 février**  
Exposition « ConfluenceS,  
entre regards et paysages »  
> Médiathèque

**Vendredi 16 janvier à 18h**  
Conférence d'histoire de l'art:  
Chéret, naissance de l'affiche  
publicitaire. Entrée: 5 €  
> Salle du Conseil Municipal

**Vendredi 23 janvier à 20h**  
Assemblée générale  
du Cyclo Club  
> Salle des fêtes


**Samedi 17 janvier à 20h30**  
Concert: « Au Cœur du Confluent »  
invite « À Croche Voix »  
Association organisatrice:  
Au Cœur du Confluent  
Tarif: participation libre  
> Salle des fêtes

**Samedi 24 janvier à 20h30**  
Loto organisé par  
le Club de Tennis  
> Muscadelle

**Vendredi 30 janvier à 20h**  
Assemblée générale  
du club Armicol  
> Salle des fêtes

## FÉVRIER

**Vendredi 6 février à 18h**  
Conférence d'histoire de  
l'art: Van Gogh. Entrée: 5 €  
> Salle du Conseil Municipal

**Samedi 7 février à 10h30**  
Heure du conte  
 > Médiathèque

## MARS

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars à 14h**  
LOTO organisé par  
la FNACA  
> Muscadelle

**Du 5 au 31 mars**  
Exposition de la Médiathèque  
départementale: « Ce que je suis,  
ce que j'aurais aimé être »  
> Médiathèque

**Vendredi 6 mars à 18h**  
Conférence d'histoire de  
l'art: Gauguin  
Entrée: 5 €  
> Salle du Conseil Municipal

**Samedi 21 mars**  
Fête annuelle du club  
de Basket « PBC »  
> Muscadelle

**Samedi 21 mars à 10h30**  
Heure du conte  
 > Médiathèque

**Mardi 24 mars à partir de 18h30**  
Apéritif-concert: musiques et  
dances traditionnelles d'Europe  
centrale, organisé par les « Amis  
de la Cité des Confluences »  
> Salle des fêtes

## INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER!

Soyez informés régulièrement des  
prochaines animations, travaux,  
ramassage des encombrants!  
Inscrivez-vous à la newsletter à la  
mairie ou par e-mail:  
contact@mairie-pinsaguel.com  
en précisant nom, prénom et  
« Abonnement newsletter »

**Samedi 28 mars de 8h30 à 18h30**  
Bourse aux vêtements  
> Muscadelle

**Dimanche 22 et 27 mars**  
Élections départementales  
> Salle des fêtes

## AVRIL

**Dimanche 5 avril de 9h à 18h**  
Bourse toutes collections  
> Muscadelle

**Vendredi 10 avril à 18h**  
Conférence d'histoire de  
l'art: Rodin.  
Entrée: 5 €  
> Salle du Conseil Municipal

**Samedi 11 avril à 20h30**  
Concert de chants traditionnels  
organisé par l'association  
« Au Cœur du Confluent »  
> Salle des fêtes

### Médiathèque, du 5 au 31 mars

« Ce que je suis, ce que j'aurais aimé être » est une réflexion sur la représentation que l'on a de soi. L'exposition montrera sur des photographies deux visions différentes d'une personne: une dans un environnement quotidien et une autre, mise en scène, où les modèles jouent des personnages qu'ils ont choisis. Il s'agit d'aller contre l'idée qu'une personne se résume à la première chose que l'on perçoit ou que l'on croit connaître d'elle. La médiathèque de Pinsaguel vous propose de participer à la conception d'une exposition sur le même modèle. Réalisées en partenariat avec l'association La Boîte à images de Pinsaguel, les photographies seront présentées au public en fin d'année.

Si vous rejoignez le projet, vous pourrez choisir vos personnages fictifs et vous montrer tel que vous le désirez, individuellement, en couple, en famille ou en groupe. Ces prises de vue seront avant tout de grands moments de rencontre et de partage.

**Enfants, adolescents, adultes de tous âges, si vous souhaitez participer à ce projet, vous êtes invités à vous faire connaître auprès des bibliothécaires qui vous donneront toutes les informations nécessaires.**

**Demander Francine ou Manon au 05 61 76 88 68.**